

## **Extrait du Registre des Délibérations**

*du Conseil Municipal*



### **SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi quinze septembre à 16 h 00 les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 9 septembre 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces sous la présidence de M. LE FOLL, Maire.

**Sont présents** : M. S. LE FOLL, Mme C. POUPINEAU, M. C. COUNIL, Mme S. MOISY, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. PETIT-LASSAY, Mme C. LEROUX, Mme A. BESNARD, M. M. GUIHARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. N. ARIK, Mme M-A. ROUSSEAU, M. A. AMMAR, M. C. JEAN, Mme A. LARSON, M. E. DIONE, M. G. LE CORRE, Mme M. CABARET, Mme A-M. CHOISNE, Mme P. CHARTON, M. A. EL ARRASSE, M. P. MARIETTE, Mme B. AFFAGARD, Mme M. HUBERT, Mme F. RAMBURE, M. M. LECOSSIER, Mme F. LAGARDE, Mme L. MÉNARD, M. Q. PORTIER, M. N. CHÂRON, M. A. LECHAT, M. T. TOUCHE, M. J. GOUFFÉ, Mme F. PAIN, M. R. BATIOU, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, Mme J. ROUSSEAU, Mme O. BERNY, Mme M. KARAMANLI, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. O. RUCHAUD, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme I. GARSMEUR.

**Absents et représentés** : Mme F. BAUDON-BRULÉ, M. Y. CALIPPE, M. C. LACOSTE, M. S. CIGANA, Mme A. BESNARD, Mme R. KAZIEWICZ, M. F. EDOM, Mme P. CHARTON, Mme P. LAUTRU, Mme F. RAMBURE, M. Q. PORTIER, M. L. BU, M. H. BOURGEOIS, M. O. BIENCOURT, M. C. RAVÉ, Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme K. FOFANA.

**Votes par procuration** :

Mme F. BAUDON-BRULÉ a donné pouvoir à Mme L. HAMONOU-BOIROUX

M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à Mme C. BRULÉ-DELAHAYE

M. C. LACOSTE a donné pouvoir à Mme M-A. ROUSSEAU

M. S. CIGANA a donné pouvoir à M. C. PETIT-LASSAY

Mme A. BESNARD a donné pouvoir à Mme C. LEROUX après son départ

Mme R. KAZIEWICZ a donné pouvoir à Mme C. POUPINEAU

M. F. EDOM a donné pouvoir à Mme S. MOISY

Mme P. CHARTON a donné pouvoir à Mme F. LAGARDE jusqu'à son arrivée

Mme P. LAUTRU a donné pouvoir à M. E. DIONE

Mme F. RAMBURE a donné pouvoir à M. G. LE CORRE après son départ

M. Q. PORTIER a donné pouvoir à M. N. CHÂRON jusqu'à son arrivée

M. L. BU a donné pouvoir à Mme F. PAIN

M. H. BOURGEOIS a donné pouvoir à Mme O. BERNY jusqu'à son arrivée

M. O. BIENCOURT a donné pouvoir à M. O. RUCHAUD jusqu'à son arrivée  
M. C. RAVÉ a donné pouvoir à Mme M. KARAMANLI  
Mme H. LAFORÊT-THIBAULT a donné pouvoir à Mme I. GARSMEUR après son départ  
Mme K. FOFANA a donné pouvoir à Mme J. ROUSSEAU

M. Edouard DIONE remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 29 juin 2022 est approuvé.

Le Président et le Secrétaire de séance ont signé au Registre après délibération en séance.

### **Détail du quorum**

#### **Délibérations 1 à 2 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	41

#### **Délibérations 3 à 6 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

#### **Délibérations 7 à 11 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	44

#### **Délibérations 12 à 18 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	43

#### **Délibérations 19 à 22 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

#### **Délibération 23 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	43

#### **Délibérations 24 à 30 :**

Nombre de conseillers municipaux en exercice	55
Nombre de conseillers municipaux présents	42

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2022

---

### 6- Secours Populaire Français - Octroi d'une subvention

DGA Solidarités & Santé

**Rapporteur(s) M. Stéphane LE FOLL**

Le Secours Populaire Français est une association d'aide aux plus démunis. Elle lutte contre la précarité matérielle et propose un accompagnement pour l'accès aux droits et aux droits humains. L'association soutient également la vie éducative des mineurs.

L'association est une organisation généraliste de la solidarité et œuvre, entre autre, dans le cadre de l'accès aux droits, à la santé et à la culture.

La structure fait vivre les solidarités sous ses aspects les plus variés. Elle continue à maintenir ses Temps Forts : Don'actions, campagne vacances Enfants et Familles, aides à la rentrée scolaire, et enfin Les Pères Noël Verts.

Les aides et accompagnements se sont maintenus à un niveau fort depuis la crise de la COVID-19, avec notamment :

- 67 000 aides alimentaires délivrées, soit près de 14 000 accueils,
- 140 enfants ont bénéficié de vacances,
- 350 personnes ont bénéficié d'une journée de loisirs à vivre en famille,
- 235 enfants ont reçu un trousseau scolaire et plus de 90 ont pu obtenir une assurance scolaire,
- plus de 1 300 enfants ont bénéficié d'un jouet et d'un livre neuf dans le cadre des Pères Noël Verts.

**Je vous propose donc, mes chers collègues, de verser une subvention de 10 000 € au Secours Populaire Français, somme qui sera à inscrire nominativement lors de la prochaine Décision Modificative N°3 à la fonction 523, compte 6574.**

### Votes

**55 élus ont voté POUR :** M. S. LE FOLL, Mme C. POUPINEAU, M. C. COUNIL, Mme F. BAUDON-BRULÉ (représentée par Mme L. HAMONOU-BOIROUX), M. Y. CALIPPE (représenté par Mme C. BRULÉ-DELAHAYE), Mme S. MOISY, M. C. LACOSTE (représenté par Mme M-A. ROUSSEAU), Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. C. PETIT-LASSAY, Mme C. LEROUX, M. S. CIGANA (représenté par M. C. PETIT-LASSAY), Mme A. BESNARD, M. M. GUIHARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. N. ARIK, Mme M-A. ROUSSEAU, M. A. AMMAR, M. C. JEAN, Mme A. LARSON, Mme R. KAZIEWICZ (représentée par Mme C. POUPINEAU), M. E. DIONE, M. G. LE CORRE, M. F. EDOM (représenté par Mme S. MOISY), Mme M. CABARET, Mme A-M. CHOISNE, Mme P. CHARTON (représentée par Mme F. LAGARDE), M. A. EL ARRASSE, M. P. MARIETTE, Mme P. LAUTRU (représentée par M. E. DIONE), Mme B. AFFAGARD, Mme M. HUBERT, Mme F. RAMBURE, M. M. LECOSSIER, Mme F. LAGARDE, Mme L. MÉNARD, M. Q. PORTIER, M. N. CHÂRON, M. A. LECHAT, M. T. TOUCHE, M. J. GOUFFÉ, Mme F. PAIN, M. R. BATIOU, Mme I. SÉVÈRE, Mme N. BUCHOT, M. L. BU (représenté par Mme F. PAIN), Mme J. ROUSSEAU, Mme O. BERNY, Mme M. KARAMANLI, M. H. BOURGEOIS (représenté par Mme O. BERNY), M. O. BIENCOURT (représenté par M. O. RUCHAUD), M. O. RUCHAUD, M. C. RAVÉ (représenté par Mme M. KARAMANLI), Mme H. LAFORÊT-THIBAUT, Mme K. FOFANA (représentée par Mme J. ROUSSEAU), Mme I. GARSMEUR.

ADOPTE A L'UNANIMITE



N° d'identification : lmc1DEL226612H1

Affichage le 23 septembre 2022

Délibération exécutoire le 23 septembre 2022